Ordonnance de télécom CRTC 2013-296

Version PDF

Ottawa, le 20 juin 2013

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	Nº de dossier	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite/ NorthernTel, Limited Partnership	Entente de service et opération	8340-B54-201308495	le 7 juin 2013

Secrétaire général

